

COMMUNIQUE DE PRESSE**Le Crédit Mutuel de Bretagne, fédération du Crédit Mutuel Arkéa, lance Duoprime, une nouvelle solution immobilière à destination des primo-accédants**

Brest, le 27 juin 2024 - Dans un contexte immobilier où le coût moyen d'acquisition croît plus rapidement que la capacité moyenne de remboursement, le Crédit Mutuel de Bretagne, fédération du Crédit Mutuel Arkéa, lance avec l'appui du groupe Duoprime, une nouvelle solution destinée à favoriser l'acquisition immobilière pour les primo-accédants. L'objectif de ce dispositif est de compléter l'investissement des primo-accédants éligibles via la participation d'Arkéa Foncière Résidentielle, spécifiquement créée pour cette offre par le Crédit Mutuel Arkéa. Cette solution permet ainsi de répondre aux contraintes réglementaires liées au taux d'effort. Actuellement proposée par certaines caisses locales, Duoprime sera distribuée par l'ensemble du Crédit Mutuel de Bretagne à la rentrée prochaine.

Les primo-accédants, qui représentent près de 50 % des projets reçus par les fédérations du Crédit Mutuel Arkéa, comptent actuellement parmi les clients les plus pénalisés par le contexte immobilier et par les réglementations bancaires fixées. Face à ce constat, le Crédit Mutuel de Bretagne et le Crédit Mutuel Arkéa, qui dispose de la qualité d'entreprise à mission depuis 2022, ont décidé de lancer une solution de co-investissement dédiée afin d'accompagner les primo-accédants dans leurs projets d'acquisition immobilière et leur permettre de respecter le taux d'effort réglementaire sans que cela ne se traduise par une dégradation majeure du montant du « reste à vivre ».

Un budget complété grâce au véhicule Arkéa Foncière Résidentielle

La solution Duoprime propose aux clients primo-accédants de compléter leur propre investissement par une prise de participation du groupe bancaire. Concrètement, le

particulier achète une part majoritaire de sa résidence principale et le Crédit Mutuel Arkéa co-investit dans la part restante via le véhicule Arkéa Foncière Résidentielle, à hauteur de 10 % maximum du coût d'acquisition et sur une durée de dix ans maximum.

Cette solution permet ainsi aux primo-accédants de finaliser leurs plans de financements dans des situations où le recours à des crédits amortissables n'est pas suffisant. Actuellement proposée par certaines caisses locales, Duoprime sera distribuée dans l'ensemble du réseau Crédit Mutuel de Bretagne à la rentrée prochaine. Duoprime se concentre sur les logements neufs achetés en VEFA (vente en état futur d'achèvement) et les logements anciens avec travaux, ou les biens dans l'ancien sans travaux dont la lettre du DPE est inférieure ou égale à E.

Agir pour un immobilier responsable et protecteur

L'innovation proposée via la solution de co-investissement immobilier Duoprime constitue une nouvelle illustration de la capacité du groupe Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne à proposer des solutions adaptées aux réalités du terrain et aux défis actuels rencontrés au quotidien par les clients et sociétaires.

Duoprime s'inscrit également dans le prolongement de l'ambition portée par la filière immobilière du Crédit Mutuel Arkéa. Lancée en septembre 2023, cette filière qui rassemble l'ensemble des expertises en immobilier du groupe bancaire coopératif vise à agir en faveur d'un immobilier responsable et protecteur autour de trois axes stratégiques prioritaires : le logement, les transitions et les territoires.

« Alors que la production de crédits habitat a chuté de 41% en France en 2023, celles des caisses locales du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest a reculé seulement de 20%. Nos Fédérations continuent leurs actions de financement au plus proche du quotidien de nos clients-sociétaires et c'est en cohérence avec cet engagement que le groupe Crédit Mutuel Arkéa a décidé de lancer l'offre Duoprime à destination des primo-accédants. Cette offre innovante, calibrée par rapport aux réelles difficultés rencontrées sur le terrain, nous permet d'agir concrètement pour améliorer la qualité de vie au cœur de nos territoires en cohérence avec nos engagements d'entreprise à mission. Le Crédit Mutuel Arkéa s'appuie à nouveau sur ses capacités d'innovation et son agilité, pour proposer une solution cohérente et qui a vocation à se déployer très prochainement sur l'ensemble de notre réseau. »

– Julien Carmona,

Président du Crédit Mutuel Arkéa et du Crédit Mutuel de Bretagne –

« Le Crédit Mutuel de Bretagne s’engage aux côtés de ses sociétaires et clients, au quotidien et à chaque moment-clé de leur vie. La première acquisition immobilière fait partie de ces étapes importantes. Or les primo-accédants sont aujourd’hui particulièrement pénalisés par le contexte économique et financier. En tant que banque coopérative, au service de l’économie bretonne et de ses habitants, nous sommes fiers de proposer ce dispositif innovant, avec l’appui de la foncière du Crédit Mutuel Arkéa. Duoprime répond à notre volonté d’agir concrètement en faveur de l’inclusion et de l’accomplissement des projets de tous. Ce dispositif illustre également le rôle clé qu’occupe le Crédit Mutuel de Bretagne en termes de financements immobiliers : nous accompagnons aujourd’hui un breton sur trois dans son projet habitat. »

– Philippe Rouxel, Directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne –

À propos du Crédit Mutuel de Bretagne

Avec un réseau de 319 points d’accueil, de conseil et d’expertise, dont 212 caisses locales, le Crédit Mutuel de Bretagne compte plus de 3 000 collaborateurs, près de 2 000 administrateurs et plus de 1,8 million de sociétaires et clients. Présent sur les quatre départements bretons, le Crédit Mutuel de Bretagne intervient auprès des particuliers, des associations, des professionnels, entreprises et agriculteurs, dont le chiffre d’affaires est inférieur à 30 millions d’euros. Le Crédit Mutuel de Bretagne fait partie du groupe Crédit Mutuel Arkéa, aux côtés de la Fédération du Crédit Mutuel du Sud-Ouest (CMSO) et d’une quarantaine de filiales spécialisées. Plus d’informations sur www.cmb.fr

Contact Presse : Ariane Le Berre-Lemahieu - ariane.le-berre-lemahieu@arkea.com - 06 86 27 26 57

À propos du groupe Crédit Mutuel Arkéa

Le groupe coopératif Crédit Mutuel Arkéa est composé des fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne, du Sud-Ouest et de leurs caisses locales adhérentes, ainsi que d’une quarantaine de filiales spécialisées (Fortuneo, Monext, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels, Arkéa Investment Services, Suravenir...). Il compte plus de 11 400 salariés, 2 600 administrateurs, plus de 5,1 millions de sociétaires et clients dans la bancassurance et affiche un total de bilan de 191,6 milliards d’euros.

Premier groupe bancaire à se doter d’une Raison d’être en 2019, le Crédit Mutuel Arkéa est devenu une entreprise à mission en 2022 et s’engage au travers de son plan stratégique “Transitions 2024” à pratiquer une finance au service des territoires et de leurs acteurs afin de se positionner comme le partenaire financier agile et innovant des transitions d’avenir.

Présent sur l’ensemble du territoire national, le Crédit Mutuel Arkéa a fait le choix de maintenir ses centres de décisions en région. Il est un acteur majeur de la création d’emploi sur ses territoires, et s’appuie sur une dynamique de recrutement continue. Le groupe a acquis la conviction que le développement local ne peut se faire qu’en alliant le financier et l’extra-financier. C’est la raison pour laquelle Crédit Mutuel Arkéa est la première banque française à avoir développé une méthode inédite de calcul de la performance globale. Cela lui permet de prendre en compte l’ensemble des impacts financiers, sociaux, sociétaux et environnementaux de ses activités et celles de ses parties prenantes.

Contact presse : Solen Deltour - 06 30 80 38 78 - solen.deltour@arkea.com



Suivez-l’actualité du Crédit Mutuel Arkéa sur les réseaux sociaux

cm-arkea.com